



MAURICE VINCENT

Élection municipale

23 et 30 mars 2014



Face à Face
8 rue de la valse.
42000 Saint-Etienne.

A Saint-Etienne,
Le 12/02/2014

Monsieur le Président,

Veillez trouver ci-dessous les éléments de réponse au « questionnaire d'interpellation aux questions LGBT » que vous m'avez adressé le 5 mars dernier.

Concernant votre première question, comme vous le savez probablement, j'ai effectivement voté favorablement la loi instituant l'ouverture du mariage et de l'adoption pour les couples de même sexe.

Ma position de fond, qui guidera plusieurs de mes réponses, est de considérer et de traiter les familles homoparentales comme toutes les autres.

La célébration des mariages, pour des raisons purement organisationnelles, repose en quasi totalité sur les adjoints au Maire. Je n'officie que très rarement personnellement, et ceci indépendamment de l'orientation sexuelle des futur(e)s marié(e)s. Dans cette logique, je continuerai à veiller à ce que les familles homoparentales trouvent le même accueil que les autres dans les services municipaux. Il en ira d'ailleurs de même pour les associations qui les représentent dans le cadre de consultations qui pourront être entreprises par la collectivité.

Les jeunes rejetés par leur famille du fait de leur orientation sexuelle doivent à mon sens bénéficier de l'accompagnement social et financier que permet le droit commun, au niveau municipal (CCAS) comme auprès des services sociaux portés par le Conseil général ou la caisse d'Allocation Familiale.

Je ne vois pas d'objection à ce que les bibliothèques municipales se dotent d'outils, d'ouvrages, traitant de l'homoparentalité.

Permanence : 23 rue Garibaldi, 42000 Saint-Etienne - 04 77 47 22 12

Directeur de campagne : Pierre Faydi-Noiraterre - 06 38 17 32 92

Mail : saintetiennepourtous2014@maurice-vincent.fr

Twitter : @mvincent2014

Facebook : www.facebook.com/maurice.vincent100



Participez à la campagne sur www.maurice-vincent.fr

En signant la « charte de lutte contre les discriminations et pour l'égalité à Saint-Etienne », la ville s'est engagée dans le mandat qui s'achève à agir contre toute forme de discrimination. Pour elle même en tant qu'employeur mais également en matière d'accueil des publics. Les questions LGBT et la lutte contre l'homophobie sont pleinement intégrées à cette charte et je veillerai à ce que le travail engagé soit poursuivi.

Vous interrogez également sur les actions conduites en matière de santé, et notamment les campagnes de prévention sur le VIH et le SIDA. J'entends poursuivre et développer le travail entrepris dans les quartiers via les Atelier santé Ville et dans différentes structures à vocation sociale. (Foyer renaître, Clairvivre). Bien évidemment, le soutien aux acteurs associatifs (Actis notamment) continuera.

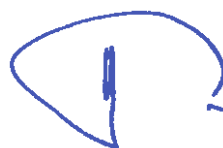
Vous évoquez également la problématique de l'homophobie trop souvent présente dans les manifestations sportives. Je sais que cette question a été évoquée dans les travaux du groupe de pilotage animé par la ville de Saint-Etienne qui regroupe les différentes associations engagées dans la lutte contre les discriminations. Je partage votre point de vue sur la nécessité de traiter cette question. Je pense que la réponse apportée ne pourra être efficace que si elle est partagée et construite avec les différentes instances du monde sportif.

Comme ce fut le cas tout au long du mandat qui vient de s'écouler, vous pourrez bien-sûr compter sur le soutien de la ville de Saint-Etienne dans l'organisation du festival Face à Face que porte votre association.

Arrivé au terme de ce courrier et des réponses à votre questionnaire, je voudrais conclure en vous assurant de ma détermination en matière de lutte contre toute forme de discrimination. Comme je l'ai fait à plusieurs reprises, notamment à l'occasion de la programmation du groupe « sexion d'assaut », je m'attacherai à ne jamais laisser sans réaction ferme et officielle tout acte ou sentiment discriminatoire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes plus cordiales salutations.

Bien cordialement,



M Vincent

Permanence : 23 rue Gambetta, 42000 Saint-Etienne - 04 77 47 22 12

Directeur de campagne : Pierre Fayol-Noireterre - 05 38 17 32 92

Mail : saintetiennepourtous2014@maurice-vincent.fr

Twitter : @mvincent2014

Facebook : www.facebook.com/maurice.vincent100



Participez à la campagne sur www.maurice-vincent.fr